



(p) *comme Point de vue*

La transition énergétique, une opportunité historique pour les territoires !

La transition énergétique est devenue un impératif absolu pour faire face à l'urgence climatique. Loin d'être une contrainte, elle représente une formidable opportunité de renouveau et de développement pour nos territoires. En première ligne de ce défi, les collectivités locales ont un rôle central à jouer.

Pour atteindre la neutralité carbone d'ici 2030, la France doit investir massivement, plus de 60 milliards d'euros supplémentaires chaque année, soit plus de 2% du PIB. Une part significative de cet effort, estimée à 21 milliards d'euros par an, reposera sur les collectivités selon l'Inspection Générale des Finances. C'est un changement d'échelle considérable, qui nécessitera de doubler la

part des dépenses d'équipement consacrées au climat.

Heureusement, les collectivités disposent de marges de manœuvre financières importantes, avec une trésorerie abondante de 65 milliards d'euros en 2022 et une capacité d'endettement préservée. L'État doit les accompagner en donnant de la visibilité sur les ressources et en orientant mieux ses dotations vers les projets de transition écologique, comme le préconise sa stratégie de financement.

Mais au-delà des moyens financiers, c'est une véritable appropriation des enjeux par les acteurs locaux qui sera décisive. La transition énergétique doit devenir un projet

de territoire fédérateur et mobilisateur. En co-construisant des stratégies ambitieuses avec tous les acteurs concernés, les collectivités peuvent faire de la transition un levier de création de valeur locale et d'attractivité.

Ensemble, saisissons cette opportunité historique de faire de la transition énergétique un moteur de développement et de solidarité pour nos territoires. Les collectivités ont toutes les cartes en main pour être le fer de lance de cette révolution positive. À nous tous, acteurs publics et privés, de nous mobiliser à leurs côtés pour libérer tout leur potentiel !

Par Thomas Le Beux
Directeur Général Délégué d'IDEX

Chiffre clés

5 IDEX collabore avec 5 leaders de la transition énergétique aux JO 2024

Le Centre Aquatique Marville et le Centre Nautique Maurice Thorez (water-polo), le CREPS de Châtenay-Malabry (entraînement multisports), La Défense Arena (natation artistique) et le village des athlètes. Une équipe d'élite pour atteindre des standards environnementaux et techniques de haut niveau !

(a) *comme Agenda*

Du 12 au 13 septembre 2024

Espace Collectivités : IDEX au rendez-vous des énergies locales

Le salon Espace Collectivités, les 12-13 septembre à Bretigny-sur-Orge, réunit élus, décideurs et experts pour échanger sur la transition énergétique et le développement durable. IDEX y partagera son expérience.

Du 19 au 21 novembre 2024

IDEX revient au Salon des Maires pour accélérer la transition énergétique

En 2024, l'urgence climatique incite les collectivités à accélérer leurs investissements dans la transition énergétique. Au Salon des Maires, crucial à deux ans des élections locales, IDEX présente des solutions adaptées, affirmant son engagement envers les élus pour un avenir résilient.

 comme *Entretien*

Le réseau de chaleur d'Agen, un modèle d'économie circulaire au service de la transition écologique du territoire

Maire d'Agen depuis 2008, président de l'Agglomération et conseiller régional de Nouvelle-Aquitaine, Jean Dionis du Séjour est un acteur clé de la transition énergétique territoriale. Dans cet entretien, "Dionis", comme le surnomment les Agenais, détaille la genèse du projet ambitieux de réseau de chaleur urbain, ses enjeux environnementaux, sociaux et économiques, et les défis pour faire d'Agen un modèle de ville durable.

Ce réseau de chaleur va permettre de réduire de 43% nos émissions de CO₂ d'ici 2050, en substituant le gaz par une chaleur vertueuse issue à 84% d'EnR&R.



Pouvez-vous nous expliquer la genèse de ce projet au sein de la collectivité ?

Ce projet est né d'une volonté forte de l'Agglomération d'Agen de s'engager dans la transition énergétique. Dès 2012, l'idée a germé de valoriser la chaleur issue de l'incinération des déchets ménagers pour chauffer des bâtiments.

Après des études de faisabilité, le projet a pris forme en 2019 lorsque l'Agglomération a récupéré la gestion de l'incinérateur de Monbusq. Grâce à un partenariat avec Idex et à l'engagement des acteurs du territoire, nous avons pu concrétiser ce réseau de 15 km. Ce projet de 24 millions d'euros va permettre de chauffer l'équivalent de 4000 logements avec une énergie locale et renouvelable.

Comment ce projet s'inscrit-il dans votre stratégie de transition énergétique ?

Ce réseau de chaleur est une pièce

maîtresse de notre Plan Climat Air Energie. Il va permettre de réduire de 43 % nos émissions de CO₂ d'ici 2050, en substituant le gaz par une chaleur vertueuse issue à 84 % d'énergies renouvelables et de récupération.

Au-delà de son impact environnemental, ce projet structure le développement urbain d'Agen, du Passage et de Boé. En raccordant des équipements publics, des entreprises et des logements, il renforce l'attractivité de notre agglomération.

Quels sont les principaux objectifs de ce projet ?

Nous poursuivons un triple objectif de performance environnementale, d'équité sociale et de dynamisme économique. Sur le plan écologique, nous visons 7400 tonnes de CO₂ évitées chaque année.

Mais ce projet a aussi une forte dimension sociale. En proposant une

chaleur compétitive inférieure de 20 à 30% au coût du gaz, nous luttons contre la précarité énergétique.

Enfin, c'est un levier de développement économique local. Les 24 millions d'euros d'investissement vont générer de l'activité. La vente de chaleur par les industriels sécurise leur modèle économique. Et ce réseau a vocation à s'étendre pour accompagner la croissance verte de notre territoire.

Pourquoi avoir choisi de construire ce réseau de chaleur ?

C'est un choix stratégique et responsable. Ce réseau nous permet de valoriser nos déchets en une source d'énergie vertueuse. C'est l'illustration parfaite d'une économie circulaire et sobre en carbone.

En créant une synergie entre l'usine d'incinération, les industriels et les

↑ | **Jean Dionis du Séjour**, maire d'Agen depuis 2008 et député de Lot-et-Garonne, est un acteur engagé du développement territorial. Ingénieur de formation, il met son expertise au service de projets innovants et durables. Président d'EPCICA d'Agen depuis 2014, il œuvre pour une transition énergétique locale, performante et vertueuse.



abonnés, nous renforçons la résilience et l'autonomie énergétique de notre territoire. Nous réduisons notre dépendance au gaz et notre vulnérabilité à la volatilité des prix.

Enfin, ce projet s'inscrit dans notre ambition de faire d'Agen un démonstrateur de la ville durable. En construisant les infrastructures énergétiques de demain, nous prouvons notre capacité d'innovation au service de la qualité de vie des habitants.

Quel est le montage financier de ce projet ?

Pour financer ce projet, nous avons mis en place un montage innovant et participatif. La majorité de l'investissement, soit 23,5 millions d'euros,

est portée par notre délégataire Idex dans le cadre d'un contrat de concession de 24 ans.

Pour compléter ce financement, nous avons associé les citoyens à travers une campagne de financement participatif de 500 000€. Nous avons aussi obtenu des subventions de l'ADEME et de la Région. Enfin, les recettes de vente de chaleur permettront de couvrir les coûts d'exploitation et de maintenance.

Quelles sont les prochaines étapes clés du projet ?

Tout a commencé en janvier 2024 avec la signature du contrat de concession avec Idex. S'ensuivra une phase d'études détaillées

et de contractualisation avec les abonnés. Les travaux vont se poursuivre pendant 18 mois.

L'objectif est une mise en service pour la saison de chauffe 2025-2026. Dès novembre 2025, les premiers MWh de chaleur renouvelable seront livrés aux abonnés. En phase d'exploitation, nous serons vigilants avec Idex pour atteindre 84 % d'EnR&R et 7400 tonnes de CO₂ évitées par an.

Nous prévoyons aussi des étapes d'extension du réseau, ainsi que d'autres projets. Enfin, nous voulons faire de ce réseau un démonstrateur de l'excellence énergétique et environnementale de notre territoire, en candidatant à des labels et en partageant notre expérience.

↑ | Agglomération d'Agen, 101 365 habitants (source INSEE - 2019).

b comme Bref

MGPE-PD : le nouveau levier de financement pour accélérer la transition énergétique des collectivités !

La loi du 30 mars 2023 a introduit le Marché Global de Performance Énergétique à Paiement Différé (MGPE-PD), un nouvel outil permettant aux collectivités territoriales d'atteindre leurs objectifs environnementaux à l'horizon 2050.

Ce dispositif permet de financer des projets de rénovation énergétique par un tiers, offrant flexibilité et pragmatisme sans imposer de transfert de maîtrise d'ouvrage ou de seuil minimal de coût. Contrairement au marché de partenariat, le MGPE-PD est plus souple et simple à appréhender.

Pour décrypter cet outil et les opportunités qu'il offre, une table ronde a réuni le 25 mars dernier des experts institutionnels du dispositif, dont le CEREMA et FIN INFRA.



Julie POUËSSEL

Cheffe de Projet GPI - Exploitation et Maintenance au Département Bâtiments Durables du CEREMA



Nicolas VITAL

Directeur de projet chez FIN INFRA



Tristan PICART

Directeur Développement Infrastructures Énergétiques Bâtimentaires d'Idex



Stéphane SIGNORET

Animateur du webinaire, journaliste et auteur indépendant



Jacques FOURNIER DE LAURIÈRE

Président honoraire à la cour administrative d'appel de Paris



Scannez ou cliquez sur le QR Code pour visionner la table ronde du 25 mars

d comme *D*écryptage

Le financement participatif, un levier pour impliquer les citoyens dans la transition énergétique

Face à l'urgence climatique, les élus territoriaux ont un rôle clé à jouer dans la transition énergétique, notamment en développant des réseaux de chaleur. Si ces projets nécessitent des investissements importants, le financement participatif apparaît comme un outil précieux pour les financer tout en impliquant les citoyens et en facilitant l'acceptabilité des projets sur les territoires.

Un prêt en capital amortissable géré par l'opérateur du réseau

Le financement participatif, ou crowdfunding, permet aux collectivités de solliciter directement l'épargne des citoyens sous forme d'un prêt en capital amortissable. Géré par l'opérateur en charge du réseau de chaleur, ce prêt est remboursé sous 4 ans. Il permet de flécher l'épargne sur des projets de transition énergétique en circuit court, tout en décarbonant et démocratisant l'investissement dans les infrastructures renouvelables.

Des avantages pour les investisseurs et les collectivités

Pour les investisseurs, le financement participatif offre un taux d'intérêt attractif sur une durée courte, un excellent profil de risque par rapport au rendement, ainsi que la transparence et le sens d'un investissement local et positif pour l'environnement. Il permet de donner du sens à leur épargne en les impliquant dans des projets concrets de leur territoire.

Les collectivités y trouvent quant à elles un moyen de créer l'adhésion au projet, de renouveler le lien avec les administrés

et de les engager concrètement dans la transition énergétique de leur territoire, facilitant ainsi l'acceptabilité des projets d'énergies renouvelables.

Un label pour garantir la transparence et la qualité environnementale

Lancé fin 2016, le label "Financement participatif pour la croissance verte" vise à valoriser les projets œuvrant pour la transition énergétique et écologique. Il garantit aux investisseurs la transparence de l'information sur le projet et sa qualité environnementale, renforçant ainsi la confiance dans ce mode de financement.

Un dispositif simple et sécurisé grâce au digital

Avec un ticket d'entrée à partir de 100€ et sans frais de gestion, le financement participatif est accessible au plus grand nombre. Les plateformes spécialisées facilitent grandement le dispositif en gérant les transactions financières en toute sécurité et en accompagnant les collectivités de bout en bout, de l'étude de faisabilité à la campagne de communication.

La communication, clé du succès

Pour réussir une collecte, la communication est stratégique. Permanences d'information, relations presse, supports print et digitaux, réunions publiques... Un kit complet est fourni aux collectivités pour mobiliser les citoyens autour du projet.

Un succès croissant en France

Selon Mazars, plus de 10 millions d'euros ont été collectés en 2022 pour des projets de réseaux de chaleur, avec un ticket moyen de 1000€ par citoyen et une durée de collecte d'un mois en moyenne. Six collectivités ont récemment confié à IDEX le lancement de telles plateformes, comme à Bischwiller où 228 000€ ont été levés, dépassant l'objectif initial avec un taux d'intérêt annuel atteignant les 6,5 % par an sur 4 ans.

Le financement participatif s'impose donc comme un outil innovant et mobilisateur pour les élus souhaitant développer des réseaux de chaleur sur leur territoire, en impliquant concrètement les citoyens dans la transition énergétique et en facilitant l'acceptabilité des projets.



"i" comme innovation, intégration, interconnexion, indépendance, investissement, impact ou encore intelligence.

Nous respectons vos données personnelles. Nous souhaiterions rester en contact avec vous et vous tenir informés de l'actualité d'Idex par l'envoi de cette Lettre institutionnelle. Vous pouvez vous désinscrire à tout moment en nous adressant un email : communication@idex.fr - Rédacteurs : Anne Gourault, Alexandre Bouxin / Directeur stratégie marketing et communication : Nicolas Daniel / Conception et réalisation : Idex / Impression : Docuworld